

M. CHRISTIAN PLAETEVOET  
22 rue de la TERRE A FROMAG2  
78700 CONFLANS SAINTE HONORINE  
Tel 06 85 02 90 23

13 juillet 2021

:

Monsieur le Medecin Conseil National  
CPAM HD FLUX ENTRANTS  
5,rue du facteur cheval  
TSA 99998 91008 EVRY CEDEX

Référence votre courrier du 19 avril courant  
13

Cher Monsieur,

Je vous remercie de l'attention que vous me portez et je suis sur vos instances tout disposé d'envisager de me faire vacciner, cependant actuellement je suis dans une cruelle incertitude supérieure à celle de Moïse à l'entrée de la terre promise (vaccinale) car je ne connais ni ce qui est le bien ni ce qui est le mal..

Je me trompe peut être mais pour ce qui nous préoccupe le bien est pour moi la qualité de l'information reçue, le mal les risques de santé que cette décision implique. Donc il me faut prendre le risque de faire confiance alors que les faits à ma disposition me font penser que je suis une donnée statistique destinée à favoriser les laboratoires pharmaceutiques étrangers.

Rappelez vous votre annonce de mars 2020 « Si vous avez de la fièvre, si vous toussiez, si vous avez mal à la tête, **vous êtes peut être malade....** » j'ou l'ineptie de transporter dans un TGV exigü des malades à l'agonie plutôt que de déplacer le matériel....

Autres éléments de doute la focalisation en priorité de la vaccination sur les personnes âgées alors qu'une étude de mars 2020 mettait en lumière une absence de surmortalité selon les tranches d'âge: information qui reste indisponible au niveau général.. Pire la sur concentration dans locaux médicalisés de personnes malades au lieu de les mettre comme pour la tuberculose au grand air à la montagne, suffit à décrédibiliser cette disposition discutable.

En outre aucune donnée n'est disponible sur le nombre de cas des personnes non affublées d'un handicap insurmontable parmi les personnes traitées en soins intensifs et guéries par comparaison aux décès enregistrés.

Donc nous sommes incapables d'évaluer la pertinence ou l'efficacité des décisions médicales qui ont été appliquées.

Je tiens à me présenter je m'appelle CHRISTIAN PLAETEVOET  
Je réside depuis le 7 juillet 2016 à CONFLANS SAINTE HONORINE  
Pour me situer, j'ajouterais que je j'ai publié trois livres :

Laissez venir à moi

## Les deux crises

### L'emprise de la mantes

et un quatrième L'écologie de la valeur est en phase d'impression

Divers éléments affectent la cohérence voir la crédibilité des dispositions adoptées pour gérer cette crise et me font hésiter pour opter sur le choix de vaccination que vous me recommandez.

Les points suivants sont parmi ceux qui m'interpellent le plus :

1. la focalisation sur une seule stratégie de remède qui semble très coûteuse constituée par un vaccin, alors qu'aucun laboratoire français n'y participe. La variabilité du virus comme celui de la grippe est très élevée : on nous annonce quasiment tous le mois un nouveau modèle reconfiguré toujours plus virulent que le précédent. Un antivirus à large spectre semblerait plus approprié, Enfin une part importante des personnels de santé ne sont pas vaccinés, d'où provient cette réserve ?

2. L'information diffusée par les organismes officiels fut pour le moins en 2020 approximative et le reste : il est impossible de savoir quelle est la proportion de guérisons qu'ont permis les déploiements de moyens exceptionnels (armée, TGV, marine nationale, transport aériens) mis en œuvre

3. L'accent mis sur le traitement des personnes âgées en dehors du fait que l'on a tendance à les concentrer dans des espaces confinés, comme on le fait pour le confinement en milieu urbain ne me semble pas aller de soit non plus, ni d'ailleurs les restrictions faites pour les activités de plein air. On utilisait l'effet inverse pour la tuberculose de mon enfance.

Plus personnellement, il est advenu que sur l'insistance de mon épouse et celle de mon médecin de l'époque, je me suis fait vacciner contre les virus de la grippe dont certains sont de même nature que le Covid. Chaque fois que j'ai consenti à cette concession j'ai été gravement affecté pendant quinze jours ou trois semaines alors que habituellement l'affection grippale saisonnière avec un traitement traditionnel à base de plantes et d'aspirine, disparaît en moins de soixante douze heures

Comme éléments alimentant le doute, je place en tout premier, la focalisation sur priorité « accordée aux anciens » car elle peut très bien avoir servi de test afin de sécuriser des vaccins expérimentaux en cas de d'effets indésirables .en vue d'une vaccination de masse ultérieure. Le second me paraît être l'efficacité des vaccins en matière de contamination. Le maintien de limites coercitives et la variabilité du virus me font douter de la pertinence de ces dispositions si le traitement est réellement efficace.

Plus grave la géolocalisation préconisée me font craindre pour ma sécurité alors que je viens par quatre fois d'être rançonné soit par effraction soit par internet et téléphonie notamment par un fournisseur d'accès. La crise a d'autres effets que sanitaires.

Comme autre élément entamant la confiance, alors que l'on parle de faire payer les tests on ignore le coût pour l'assurance maladie de la vaccination. Est-ce bien cohérent ?

.Enfin le maintien des masques et surtout du confinement pour les personnes vaccinée, ne sont pas là pour me rassurer. avant de décider si je deviens un OGM on non.

Ce nouveau statut peut impliquer des risques à long terme de maladies auto-immune. L'absence de données sur les animaux qui semblent les seuls à avoir auparavant expérimenté cette approche constitue un silence assourdissant.

Pour ma part depuis le début de la crise, j'évite les concentrations de personnes et porte le masque pour ne pas risquer de contaminer mes concitoyens, mais je m'expose au maximum aux rayons ultraviolets et m'aère au maximum en espace ouvert pour éviter de m'autoinfecter.

Enfin je traite si nécessaire de façon traditionnelle mes embarras de sinus, mes irritations de la gorge, ou pulmonaires. Je pense donc attendre que 50 % de la population soit vaccinée

Ce faisant je supporte mal les restrictions d'accès ou de déplacements pour lesquels aucune preuve de pertinence n'est apportée, qui ne sont pas applicables dans tous les cas, qui sont incohérentes avec d'autres restrictions ou dérogations ou qui pénalisent certaines activités et personnes sans preuve irréfutable de leur efficacité..

Si vous responsables n'êtes pas en mesure de nous faire confiance en nous rançonnant comme je l'ai été en me rendant sur les tombes de mes proches, pourquoi voulez vous que nous vous fassions confiance ?

En toute équité la contrainte indirecte qui est programmée pour se faire vacciner, me fait prendre un risque que je ne peux évaluer faute d'une informations ouverte et significative et par conséquent serait assimilable à un risque de transport aérien. Elle justifierait que ma famille soit indemnisée notamment si je développe une maladie auto immune ou d'une autre nature liée à un virus dans les dix ans qui viennent.

En raison de la nature certainement multifactorielle de ce risque, il sera inutile de se réfugier derrière une absence de causalité directe, objection qui serait incohérente.

Je vous remercie par avance si vous vous en donnez la peine de m'éclairer plutôt que de me contraindre en restreignant mes accès aux éléments de la vie sociale que vous avez royalement jugés non indispensables aux citoyens et en privant certains des prestataires de moyen de subsistance .

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur l'expression de mes sentiments distingués

*C.PLAETEVOET*